

**UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À CHICOUTIMI**

EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DE LA QUATRE CENT QUATRE-VINGT-SEPTIÈME (487<sup>e</sup>) RÉUNION ORDINAIRE DU **CONSEIL D'ADMINISTRATION**, TENUE LE 23 AVRIL 2019, À LA SALLE GÉRARD-ARGUIN (LOCAL H7-1190) DU PAVILLON ALPHONSE-DESJARDINS

**RÉSOLUTION CAD-11925**


Prévisions budgétaires du fonds de fonctionnement de l'Université du Québec à Chicoutimi pour l'année 2019-2020

- ATTENDU** l'article 6.2 des Règles budgétaires et calcul des subventions de fonctionnement aux universités du Québec;
- ATTENDU** le formulaire prescrit par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur;
- ATTENDU** les informations extraites des budgets du fonds de fonctionnement et du fonds d'investissement de l'Université du Québec à Chicoutimi et colligées par le Service des ressources financières;
- ATTENDU** la recommandation de la vice-rectrice aux affaires administratives;

Sur PROPOSITION de Mme Christyne Fortin, APPUYÉE par M. Denis Bilodeau, il est **RÉSOLU à l'unanimité** :

- D'** autoriser les prévisions budgétaires du fonds de fonctionnement de l'Université du Québec à Chicoutimi pour l'année 2019-2020 ainsi que les renseignements complémentaires requis, telles qu'annexées à la présente et en faisant partie intégrante.

La secrétaire de réunion,



---

Marie-Julie Potvin

Saguenay, le 24 avril 2019